

Références du dossier :

ASSURCARTE ECPTE CARTES CMUT N° Contrat : BY 2000685296 N° Dossier : 201.243.948.213 Y

Pour tout renseignement sur ce dossier :

Constatel Carte 03 88 88 11 66

Envoyez vos documents par courrier :

Constatel Carte 63 chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX

Envoyez vos documents par courriel :

constatel-carte@acm.fr

10278 02567

M NOURREDINE ZAHER 2 RUE JULIEN REGNIER 10500 BRIENNE LE CHATEAU

Le 18 septembre 2024



Plus simple, plus rapide, plus économique : utilisez ces QR codes

Suivez l'avancement de votre dossier et transmettez vos documents via votre espace "Assurances" en ligne.

Ou transmettez vos documents par courriel avec en objet le numéro de votre dossier. Votre courriel doit faire **15 Mo** maximum.



Objet : demande de pièces

Monsieur,

Vous nous avez déclaré une perte survenue le 17/09/2024 et souhaitez que nous vous indemnisions.

Pour l'étude de votre demande, nous vous invitons à nous transmettre, par courrier ou par courriel, les documents suivants :

- la déclaration de perte faite auprès de votre mairie ou sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS.gouv.fr) détaillant les papiers officiels perdus ou volés.
- la (les) facture(s) de vos nouveaux papiers

Nous vous rappelons que votre contrat prévoit une indemnité maximum de 350 euros par année d'assurance pour la réfection des papiers.

Dans l'attente de votre envoi, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

ACM IARD SA Virginie BRISORGUEIL